



Mouvement des Entreprises de France

## MEDEF Mayotte

Monsieur le Président du Conseil Départemental de Mayotte  
Monsieur le Premier Ministre  
Madame la Ministre de l'Outre-Mer

Mamoudzou, le 16 avril 2016

### Les demandes prioritaires des entreprises pour sauver Mayotte

Monsieur le Président, Monsieur le Premier Ministre, Madame la Ministre,

Considérant la situation de Mayotte : une économie fragilisée par deux mouvements de grève (2011 et 2016) et une commande publique quasiment à l'arrêt (hors quelques établissements scolaires) + une délinquance frappant les entreprises et les citoyens due à une jeunesse livrée à elle-même.

Le MEDEF Mayotte vous présente trois demandes prioritaires pour redresser Mayotte :

- **Le renforcement des moyens humains et matériels de sécurité publique (Police, Gendarmerie) à Mayotte** avec au minimum la multiplication par deux des effectifs (dont un commissariat à Kaweni) et la généralisation de la vidéo-surveillance des quartiers. Nous demandons la possibilité d'armer les Polices Municipales et les sociétés privées de sécurité selon des normes à définir sous l'autorité du Ministère de l'Intérieur.
- **Un redémarrage fort de la commande publique** pour répondre à l'urgence sociale. Cela contribuera à la baisse des violences urbaines et la relance du BTP. Pour cela, nous demandons la création d'urgence d'une mission spéciale dédiée ayant délégation spéciale de pouvoir de l'Etat et des collectivités avec un petit groupe de cadres de haut niveau et expérimentés en conduite de projets avec des délais d'action raccourcis. Les besoins sont nombreux et criant dans tout le secteur du BTP.
- La mise en place de l'observatoire de la commande publique en lien direct avec le Gouvernement.
- La systématisation de l'indice mahorais dans les marchés publics locaux.
- **L'établissement de Mayotte en zone franche totale pour tout le territoire et toutes les entreprises (exonération d'impôts et de charges patronales d'URSSAF) pour une durée de 10 ans de 2016 à 2025** pour aider les entreprises à supporter l'effort que leur demande le gouvernement (l'accord entre le Gouvernement et l'intersyndicale salariée du 15 avril), attirer de nouveaux investisseurs économiques et favoriser la création d'entreprises par les jeunes Mahorais porteurs de projets, tout en attirant les médecins généralistes et spécialistes nous faisant défaut. *Dans l'urgence cela peut et doit passer la loi de finances rectificative 2016.*

Des mesures simples pouvant être mises en place dans un délai rapide, permettant de faire passer Mayotte du chaos social à la reprise économique et de créer les emplois dont a besoin à Mayotte. Les entrepreneurs joueront le jeu de cette relance pour le bien du pays.

Veuillez croire, Madame, Messieurs, à l'expression de nos sentiments respectueux .

Thierry Galarme  
Président du MEDEF Mayotte  
Vice-Président de la FEDOM  
Fédération des Entreprises d'Outre-Mer

Copie : à Monsieur le Préfet de Mayotte & Messieurs les Présidents de la CGPME, FMBTP, MEDEF France, FEDOM.